

**SOCIÉTÉ CANADIENNE
D'ÉVALUATION – SECTION DE LA
CAPITALE NATIONALE**

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT
LE 30 JUIN 2020**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

Déclaration de la situation financière

État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif

État des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**À l'intention des
membres**

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale, lesquels sont formés du bilan en date du 30 juin 2020, ainsi que des états de l'évolution de l'actif, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice qui s'est terminé à cette date, et les notes aux états financiers, y compris un sommaire des principales politiques de comptabilité.

Nous estimons que les états financiers ci-joints présentent de façon juste, dans tous les aspects qui comptent, la position financière de la Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale en date du 30 juin 2020, ainsi que son rendement financier et ses flux de trésorerie pour l'exercice qui s'est terminé à cette date conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons mené notre audit conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues. Nos responsabilités, en vertu de ces normes, sont décrites de façon plus détaillée dans la section *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux exigences éthiques pertinentes à notre audit des états financiers au Canada et nous avons respecté nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous croyons que la preuve d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée pour justifier notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation juste des états financiers, conformément aux NCOSBL, et des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers qui sont exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs.

Au cours de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'Organisation de poursuivre son exploitation, divulguant, le cas échéant, les questions associées à l'exploitation et utilisant une comptabilité fondée sur l'exploitation, à moins que la direction ait l'intention de liquider l'Organisation ou de mettre fin à ses activités ou qu'elle n'ait aucune autre option réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance doivent superviser le processus d'établissement des rapports financiers de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers de notre rapport

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs, et de fournir un rapport d'auditeur qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais n'est pas une garantie qu'un audit mené conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent survenir en raison de fraude ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises en fonction de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit, conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA), nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous faisons également ce qui suit :

Déterminer et évaluer les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit qui tiennent compte de ces risques et obtenir des preuves qui sont suffisantes et appropriées pour justifier notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante en raison de fraude est plus élevé que pour une inexactitude découlant d'erreurs, puisque la fraude peut comporter des actes de collusion, de contrefaçon, d'omissions intentionnelles, d'assertions inexactes ou de contournement des contrôles internes.

Comprendre les contrôles internes pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion concernant l'efficacité des contrôles internes de l'Organisation.

Évaluer la pertinence des politiques de comptabilité utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.

Arriver à une conclusion au sujet de la pertinence de l'utilisation par la direction de la comptabilité fondée sur l'exploitation et, selon la preuve d'audit obtenue, de la question si une incertitude importante existe par rapport aux événements ou aux conditions qui peut remettre en doute la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons qu'une incertitude importante existe, nous avons l'obligation de porter l'attention dans notre rapport de l'auditeur sur les divulgations connexes dans les états financiers ou, si de telles divulgations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur la preuve d'audit obtenue jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Cependant, des événements ou des conditions futurs peuvent entraîner l'Organisation à cesser de poursuivre son exploitation.

Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et déterminer si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière qui assure une présentation juste.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et de la période prévues de l'audit et des importantes conclusions de l'audit, y compris toute lacune importante dans les contrôles internes que nous décelons au cours de notre audit.

Smiths Falls, Ontario
14 octobre 2020

Nepin Winter Bingley
Comptables professionnels agréés
Robert Winter CPA, CA, Partenaire

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE**NATIONALE****BILAN**

EN DATE DU 30 JUIN 2020	2020	2019
ACTIFS		
À COURT TERME		
Encaisse	\$ 26 161	\$ 28 835
Placements – CPG à 1,45 %, atteignant maturité en octobre 2020	27 000	37 261
Comptes débiteurs – commerce	279	5 833
– gouvernement	5 396	4 462
Droit de la Société canadienne d'évaluation (note 4)	1 000	3 466
Frais prépayés	6 219	897
	\$ 66 055	\$ 80 754
PASSIFS		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 10 469	\$ 7 919
Revenus reportés	10 462	-
Droit à la Société canadienne d'évaluation (note 4)	1 000	-
	21 931	7 919
ACTIFS NETS		
Actifs nets affectés à l'interne (note 5)	35 000	35 000
Actifs nets non affectés	9 124	37 835
	44 124	72 835
	\$ 66 055	\$ 80 754

Les notes ci-jointes constituent une partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF****POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020**

	Budget	2020	2019
REVENUS			
Frais d'adhésion	\$ 13 650	\$ 10 209	\$ 12 086
Frais d'inscription aux cours	73 440	73 260	105 540
Événement d'apprentissage annuel	-	-	52 450
Revenu tiré d'intérêts	300	416	673
	87 390	83 885	170 749
DÉPENSES			
Administration	20 800	26 077	19 458
Événement d'apprentissage annuel	-	-	64 739
Séances déjeuner	29 734	18 893	7 329
Frais liés aux cours	56 932	56 446	83 208
Services d'adhésion	2 500	1 099	1 756
Site Web	24 950	10 081	13 773
	134 916	112 596	190 263
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	(47 526)	(28 711)	(19 514)
ACTIFS NETS, DÉBUT DE L'EXERCICE		72 835	92 349
ACTIFS NETS, FIN DE L'EXERCICE		\$ 44 124	\$ 72 835

Les notes ci-jointes constituent une partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	\$ (28 711)	\$ (19 514)
CHANGEMENTS DANS CERTAINS ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION HORS CAISSE		
Comptes débiteurs – commerce	5 554	2 963
Comptes débiteurs – gouvernement	(934)	(4 116)
Droit de la Société canadienne d'évaluation	2 466	(290)
Frais prépayés	(5 322)	918
Comptes créditeurs et charges à payer	2 550	(474)
Droit à la Société canadienne d'évaluation	1 000	(11 029)
Revenus reportés	10 462	-
	15 776	(12 028)
AUGMENTATION (RÉDUCTION) DE L'ENCAISSE AU COURS DE L'EXERCICE	(12 935)	(31 542)
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	66 096	97 638
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 53 161	\$ 66 096

Les notes ci-jointes constituent une partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020

1. ORGANISATION

La Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale (la « Section ») est non constituée en société en vertu de la Partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se consacre à appuyer les objectifs de la Société canadienne d'évaluation (la « Société ») en exploitant un programme de réunions, de séminaires, de perfectionnement professionnel et d'autres activités pour les membres de la Société. La Section est un organisme à but non lucratif et, par conséquent, est admissible à l'exonération d'impôt.

2. GÉNÉRALITÉS

Méthode de présentation :

Ces états financiers ont été rédigés conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organismes à but non lucratif.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) *Méthode de comptabilité*

Les revenus et les dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice, où ils sont présentés dans les comptes pour la période à laquelle ils ont été gagnés et subis, respectivement, que de telles opérations aient été réglées en bout de compte par la réception ou le versement d'argent.

(b) *Reconnaissance des revenus*

La Société canadienne d'évaluation – Section de la capitale nationale applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les contributions. Les contributions non affectées sont reconnues à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa collecte est raisonnablement assurée. Le revenu de placement non affecté est reconnu lorsqu'il est gagné.

(c) *Utilisation des estimations*

La préparation des états financiers de façon conforme aux conventions comptables généralement reconnues requiert que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influencent les montants des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers et les montants de revenus et de dépenses déclarés au cours de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses importantes comprennent le montant de report des comptes débiteurs et créditeurs et les passifs accumulés.

(d) *Services contribués*

La Section dépend des services bénévoles de ses membres. En raison de la difficulté de déterminer la valeur juste des services contribués, ceux-ci ne sont pas reconnus dans les états financiers.

(e) *Affectation des dépenses*

La Section offre plusieurs projets dans le cadre de ses possibilités de perfectionnement professionnel et de réseautage. Les coûts de chaque projet comprennent des montants directement associés à l'exécution du projet. La Section subit également des frais de soutien général qui sont communs à l'administration de la Section et de chacun de ses projets.

La Section affecte une part pour les frais de soutien général aux projets individuels en fonction de la proportion des heures consacrées à chaque projet.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(f) *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont les actifs financiers de passifs de la Section où, en général, la Section a le droit de recevoir de l'argent ou d'autres actifs financiers d'une autre partie ou la Section a l'obligation de payer une autre partie avec de l'argent ou d'autres actifs financiers.

Mesure des instruments financiers

La Section mesure au départ ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur, excepté pour certaines opérations avec lien de dépendance.

La Section mesure subséquemment tous ses actifs financiers et ses passifs financiers à un coût amorti, excepté pour les placements en capitaux propres et d'autres instruments échangés dans une bourse active, mesurés à une juste valeur. Les changements dans la juste valeur sont reconnus dans les activités.

Les actifs et les passifs financiers mesurés à un coût amorti comprennent l'argent et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les versements gouvernementaux, les montants dus de parties connexes et les comptes créditeurs, ainsi que les passifs accumulés.

4. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

La Société paye 16 % des frais d'adhésion recueillis aux sections locales. Ce montant est inscrit dans les revenus sous la part des frais d'adhésion de la section. Les droits de la Société comprennent 1 000 \$ (2019 – 3 466 \$) associés à ces opérations.

Le montant Droit à la Société de 1 000 \$ (2019 – nulle) comprend la part des frais d'adhésion recueillis par la section qui sont dus.

5. ACTIFS NETS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS

La Section considère que ses actifs nets conservés constituent son capital. Cela est composé des actifs nets affectés à l'interne d'un montant de 35 000 \$ (2019 – 35 000 \$) et des actifs non affectés d'un montant de 9 124 \$ (2019 – 37 835 \$). Le 5 octobre 2011, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de la réserve à 35 000 \$. Les actifs nets non affectés sont formés du solde accumulé de revenus excédentaires aux dépenses de la Section depuis sa création. L'objectif de la Section lorsqu'elle gère son capital est de protéger sa capacité à poursuivre son exploitation afin qu'elle puisse continuer à assurer la prestation de ses services à ses membres.

6. RISQUES ET CONCENTRATIONS

La Section est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante offre une mesure de l'exposition au risque de la Section et des concentrations en date du 30 juin 2020.

(a) *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier entraîne une perte financière à l'autre partie en faisant défaut de s'acquitter d'une obligation. Le principal risque de crédit de la Section concerne ses comptes débiteurs. La Section atténue son exposition à la part de crédit en plaçant son argent auprès de grandes institutions financières. De plus, la Section évalue régulièrement la robustesse financière de ses contributeurs et établit une allocation pour les comptes douteux en fonction du risque de crédit applicable à un contributeur en particulier, de l'historique et d'autres renseignements.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE

NATIONALE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2020

6. RISQUES ET CONCENTRATIONS (suite)

(b) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Section éprouve des difficultés à respecter ses obligations associées à des passifs financiers. La Section est exposée à ce risque principalement en raison de ses comptes créditeurs et des passifs accumulés. La direction surveille étroitement les besoins du flux de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment d'argent sur demande pour s'acquitter de ses obligations opérationnelles et financières.

(c) **Risque du marché**

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction de changements dans les prix courants. Le risque du marché est formé de trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

(d) **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux de change de devises étrangères. La Section n'est pas exposée au risque de change.

(e) **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. La Section est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements qui accumulent des intérêts à des taux fixes.

(f) **Autres risques de prix**

Les autres risques de prix sont le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix courants (autres que ceux qui surviennent du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces changements soient causés ou non par des facteurs propres à l'instrument financier individuel ou à son émetteur ou des facteurs qui touchent tous les instruments financiers semblables échangés dans le marché. La Section n'est pas exposée à d'autres risques de prix importants.

7. ENGAGEMENTS

La Section a conclu un contrat de trois ans pour des services de direction et de perfectionnement professionnel qui expire le 30 avril 2022. Les taux horaires sont de 62 \$, plus TVH, pour les services administratifs et de gestion d'événements et 27,50 \$ par inscrit pour les services d'inscription.

8. COVID-19 ET ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la pandémie à coronavirus COVID-19 constituait une pandémie. L'écllosion de COVID-19 a entraîné des perturbations des activités au cours de cet

exercice avec l'annulation de la conférence nationale annuelle et des retards avec le cours de perfectionnement professionnel en compétences essentielles prévu à l'origine pour avril-mai 2020, maintenant reporté en automne 2020. L'étendue des répercussions sur le rendement opérationnel futur de l'organisation est incertaine. Par conséquent, l'étendue à laquelle la COVI-19 peut influencer l'état financier de l'organisation ou les résultats des activités ne peut pas être raisonnablement prévue pour l'instant. Cependant, le conseil d'administration affirme qu'il a la capacité de maintenir les activités de l'organisation pendant une période de plus de douze mois à compter de la date du rapport de l'auditeur indépendant.